



Violences volontaires aggravées

Par **fellah_old**, le **29/11/2007** à **19:45**

mon ex-concubin m'a frappé en decembre 2006 pour violences aggravées volontaire, je portais son nefant de déjà environ 6 mois il y a eu d'abord un renvoi d'audience le 23 fevrier 2007 car le juge n'avait pas eu le temps de vérifier son casier judiciaire et mon ex-concubin a redemandé en Février 2007 un renvoi d'audience. Moi j'étais sans hébergement à l'époque de tout ces faits! J'ai du rester avec lui dans les hôtels! En Mars 2007 ma fille est née, il assiste à l'accouchement et en Avril lors d'une nouvelle crise il jette la petite dans la poussette après une longue dispute et me frappe à mon tour, l'affaire n'avait pas été encore pris en compte jusqu'au jour où je me retrouve dans un hébergement hospitalier, le 2 juin 2007 il vient me taper dans cette ville la il est en comparution immédiate pour une ITT de 10 jrs cette fois ci et il m'a fait un traumatisme crânien et une entorse du rachis cervical (port d'un collier cervical pendant 3 mois)! il prend deux mois et demi de prison deux ans de mise à l'épreuve et interdiction de m'approcher! il est sorti le 14 aout dernier! Moi l'aimant trop dès qu'il est sorti environ trois semaines a près nous nous sommes revus et la depuis j'ai compris qu'il me revoyait juste pour coucher avec moi et m'apprivoiser pour les audiences dont je vais vous parler et dont les questions font l'objet de cette demande l'audience de decembre 2006 a été repoussé au 30 novembre 2007 et celle où il a poussé la petite dans la poussette et bien a été mise au 28 novembre 2007 donc moi trop contente d'avoir repris contact avec lui j'ai complètement oublié ces deux audiences mais comme la j'ai ouvert les yeux je veux me battre mais par contre celle du 28 novembre je n'ai été convoqué que il y a à peine un mois au commissariat et donc j'ai retiré ma plainte sous sa pression est - ce grave si maintenant je dis au juge que je veux le punir? me croira-t'il est ce qu'il va ap se dire une fois elel l'enlève une fois elel remet ces plaintes cette fille s'amuse avec la justice? et lors du renvoi d'audience du mois de fevrier pour la plainte de decembre 2006 qui a lieu le 30 novembre et bien j'ai aussi retiré ma plainte en decembre 2006 sous la pression de sa famille serait-ce de nouveau entendu et crédible si je dis qu'il doit payer? il y a aussi une audience de rappe car j'ai fait rappe auprès de la cour d'appel ou il a été jugé en juin 2006 pour l'ITT de 10 jrs pour les dommages et interets, cette

audience aura lieu le